

Nos propositions de thématiques phare

(Dé)mobilisation et (dés)engagement des jeunes sur la formation et les dispositifs d'accompagnement

- Interroger leur représentation sur l'orientation, le projet de vie et le projet professionnel, la formation et le monde du travail
- Comprendre les relations entre les jeunes et les structures qui les accompagnent

Outre les freins de logistique, de territoire, de faible rémunération ou de manque d'information adaptée ou encore de formation des professionnels, freins sur lesquels l'ensemble des acteurs, chacun pour son champ de compétence, peuvent faire levier, le constat est posé, l'intérêt et l'appétit à la formation de la part des jeunes (public de type Mission Locale) n'est pas au rendez-vous.

De même mobiliser ces jeunes et formaliser leur engagement sur des dispositifs d'accompagnement s'avère complexe.

La dégradation du marché du travail, et de façon générale la question des compétences reste un frein non négligeable, cependant l'aspiration à un avenir professionnel solide pour ces publics semble avoir également reculé. Les exemples de postes refusés sont nombreux et souvent inexplicables dans un premier abord.

Il apparaît qu'une réflexion approfondie et des pistes d'actions sont indispensables. Cela pourrait se formaliser de la façon suivante :

- La promesse sociétale qui affirmait qu'une formation était un passeport pour un emploi n'a pas été tenue, même si elle demeure vraie sur le fond.
- Que signifie « formation » pour la jeunesse à ce jour et surtout quel regard porte-t-elle sur le sujet, et que manque-t-il ? :
 - Durée à la différence de l'immédiateté ambiante,
 - Effort à la différence du principe de facilité largement divulgué
 - Projection vers l'avenir, c'est quoi demain pour moi, à la différence du tout de suite.
- Quelle place, quelle représentation pour la question du travail
 - Un emploi est une chose un métier en est une autre
 - Que signifie identité professionnelle

Le « non-concernement » est aussi au cœur de ces questions.

Remarque / complément des partenaires à cette proposition

Peut-on cerner la nature de l'accompagnement nécessaire pour ces jeunes ?

Les faire participer à du collectif, leur donner de l'info, organiser un suivi psychologique

Par ailleurs, quel interlocuteur est le plus adéquat pour mener l'accompagnement ?

Animateur d'association, éducateur ?

Comment articuler les interventions pour qu'un jeune ne se retrouve pas pris en charge par 4 éducateurs pour lesquels aucune coordination n'est prévue ni sur le plan des structures ni sur celui des personnes.

Collaboration / coopération / multipartenariat

Quels outils, quels leviers pour sortir de la logique de fonctionnement en silo et tendre vers davantage de transversalité et de cohérence entre les dispositifs et les acteurs ?

Réflexion que nous pourrions mener sur la base d'observation d'exemples concrets d'actions multipartenariales diverses engagées sur notre territoire (exemple parmi d'autres : Le GIP GERS SOLIDAIRE, structure unique en France qui rassemble à l'échelle du département : La Croix-Rouge française, le Secours Populaire, la Banque Alimentaire, le Secours Catholique, le Département, l'Union Départementale des CCAS et CIAS et le CIAS du Grand Auch Cœur de Gascogne.)

Partir du terrain, constater les réussites et les échecs et en faire l'analyse pour comprendre les leviers et les facteurs limitants transposables. Décortiquer ce processus s'avèrerait probablement riche d'enseignements, grâce aux angles de vues complémentaires que notre partenariat peut procurer.

Remarque / complément des partenaires à cette proposition

Mener la réflexion simultanément sur le niveau décisionnel de l'organisation et sur le niveau opérationnel en observant la prise en charge « individuelle » des personnes accompagnées.

Exploration des différentes méthodes de consultation des publics ciblés dans les travaux

Comment recueillir efficacement la parole des acteurs autour d'un phénomène observé ?

Confrontation des points de vue pour amener les observateurs et les acteurs à avoir la vision la plus complète et la plus objective possible d'un même phénomène.

Quelle place donner à la consultation / l'écoute des personnes concernées dans les travaux d'observation sociale ? Comment en faire bon usage ? Quelles limites ? Question de la représentativité du fait de la difficulté de mobiliser les personnes (vraiment) concernées.

On pourra notamment s'appuyer sur le travail d'observatoires et d'associations d'éducation populaire qui expérimentent des méthodes participatives dans la consultation des groupes d'utilisateurs.

A noter également que la chaire PUBLICS des politiques sociales de l'ODENORE (Observatoire des Non-Recours) travaille actuellement sur un programme de recherche intitulé « Participation des publics » :

« Ce programme vise à la fois à expérimenter et analyser différentes formes et modalités de la participation des publics aux politiques et aux recherches qui les concernent. La chaire entend ainsi contribuer aux débats grandissants sur ces questions, en s'appuyant sur des dynamiques partenariales déjà existantes, notamment sur Lyon et Grenoble. Dans un contexte de forte injonction institutionnelle à la participation directe des « personnes concernées » (dans l'élaboration ou l'évaluation des politiques, dans la recherche, dans les formations sanitaires et sociales, notamment), il semble en effet essentiel d'apporter un regard critique permettant de mettre en lumière les ressorts de ce mouvement, ses limites, et ses enjeux scientifiques et démocratiques. »

<https://odenore.msh-alpes.fr/programmes/programmes-chaire-publics-politiques-sociales>

Remarque / complément des partenaires à cette proposition

Un exemple pertinent d'association s'appuyant sur des méthodes participatives est ATD quart monde.

Pourrait également être abordée la question des instances « permanentes » de participation des utilisateurs : comités des jeunes d'observatoires départementaux de la protection de l'enfance, personnes concernées par la précarité.

La connaissance des attentes des publics en termes d'accompagnement enrichirait la réflexion au sein des conseils départementaux. Par exemple, dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté, lors de situation de cumul de problématiques (logement, emploi, parentalité, santé,..) nécessitant l'intervention d'une multitude de professionnels, il est proposé à la personne accompagnée de choisir un référent de parcours. Celui-ci va l'aider à co-élaborer son projet d'insertion dont il se sentira ainsi directement acteur.